

le lyaud

notre village



A l'aube du XXI^e siècle...

Bloc-notes

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 19 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 50 73 90 51

Fax 04 50 70 57 26

SECRETARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- les mardi de 8 h à 12 h

Tél. 04 50 73 97 84

Fax 04 50 70 56 53

ORDURES MÉNAGÈRES NOTE D'INFORMATION

L'utilisation de containers homologués pouvant être vidés mécaniquement est conseillée.

Dans les endroits dangereux, les poubelles doivent être déposées et rassemblées dans le sens de ramassage du camion, pour éviter tout risque d'accident.

LE LYAUD

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi.

Cependant ce ramassage est reporté au lendemain (jeudi) lorsqu'un jour férié se situe soit le lundi, le mardi de la même semaine.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions, pour les hameaux suivants, les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins : à côté du bassin de la route du Moulin,
- Les Chambrettes : au carrefour de la route d'Orcier,
- Chemin des Derrys : au carrefour du chemin des Jardins,
- Les Blaves et Chemin de Chantrollet : au bord de la route départementale,
- Chez NEPLAZ : route des Cruets,
- Route d'Armoy - Les Rierêts (Vers Carlina) : en bordure de la route départementale.

DÉCHETTERIE

La déchetterie, située à Allinges (lieu-dit Macheron), est ouverte les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie étant strictement réservée aux habitants d'Allinges, Orcier et Le Lyaud, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (à utiliser avec discernement)

Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian :
tél. 04 50 83 20 00

Cabinet médical du Lyaud : Dr Machetto Laurence
tél. 04 50 70 54 11

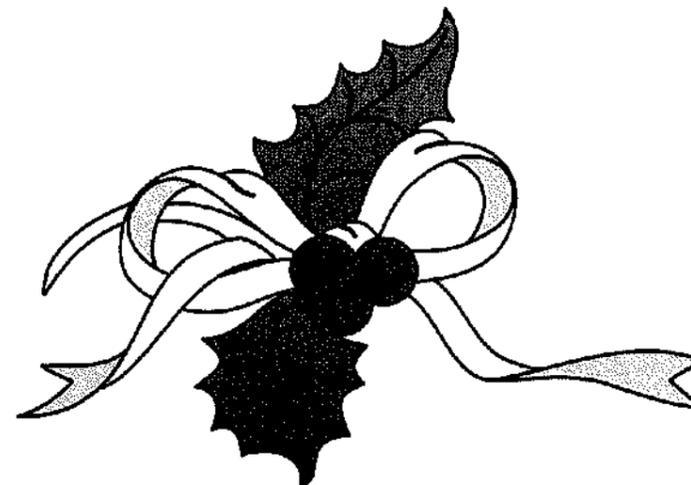
A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable «travail» pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers : Mme Bernadette Jordan - Tél. 04 50 73 90 66.

Le mot du Maire

*A l'aube du troisième millénaire,
avec toute l'équipe municipale,
nous vous présentons
nos Meilleurs Vœux
de joie, bonheur, santé et réussite.*

*A l'approche des élections municipales,
nous avons respecté
dans l'élaboration de notre bulletin,
la rigueur que nous impose
la loi du 15 Janvier 1990
relative aux actions de communications
des communes en période électorale.*

Le Maire,



Comptes rendus

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2000

Excusé : Nadine FILLON

*Absents : Philippe JACQUET - Gérard PERILLAT
Joseph DÉAGE*

PÉRIMÈTRE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil que le Syndicat du Pays de la Côte et du Redon et le SIVOM du Bas-Chablais ont approuvé par délibération le lancement d'une procédure de schéma directeur. Après avoir pris connaissance du projet, le Conseil Municipal accepte le périmètre proposé.

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIAT DU CAPTAGE DES CHAMBRETTES

Le Conseil décide l'expropriation des parcelles B 53 au lieu-dit "Les Mouilles" et B 63 lieu-dit "Sur la Mouille", situées sur le périmètre immédiat du captage des Chambrettes.

SYNDICAT DU PAYS DE LA CÔTE ET DU REDON

Le Conseil accepte le transfert de l'actif et du passif du Syndicat d'Assainissement du Redon au Syndicat du Pays de la Côte et du Redon.

VENTE DE COUPE DE BOIS

Le Conseil décide de reporter au delà du 31/12/2001 les coupes dont la vente était prévue pour 2000 ou 2001 dans sa forêt communale, et sollicite un prêt bonifié par l'État au taux de 1,5 %, ainsi qu'une aide complémentaire du Conseil Général.

DIVERS

Comme chaque année, le Conseil accepte de participer à la Fête de l'Été organisée par l'A.S. Le Lyaud/Armoy et le Comité Paroissial, en fournissant le feu d'artifice, pour une somme de 7 000 F TTC.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEP- TEMBRE 2000

*Absents : Philippe JACQUET - Philippe PERRET-
JEANNERET*

SYNDICAT DU PAYS DE LA CÔTE ET DU REDON

Le Conseil accepte la modification des statuts du syndicat afin de redéfinir les compétences pour plus de clarté, et créer un nouvel article concernant l'adhésion aux associations intercommunales concourant aux objectifs généraux du syndicat.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SECTEUR "LES DERRYS"

Le Conseil donne son accord de principe pour améliorer l'alimentation électrique du secteur "Les Derrys", avec la participation financière des propriétaires. Une convention de partenariat est à l'étude.

RECHERCHE EN EAU

Suite à la délibération prise par le Conseil Municipal de la Commune d'Armoy concernant la prospection hydrogéologique dans le secteur de Crêt Boulanger - Les Chambrettes, Madame le Maire souhaite qu'une réunion de concertation soit organisée entre les deux communes, les services de la Régie Départementale d'Assistance et la DDASS de la Haute-Savoie.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2000

Excusés : Gérard PÉRILLAT - Philippe JACQUET

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil Municipal est favorable à une modification du règlement du Plan d'Occupation des Sols concernant principale-

Comptes rendus

ment les caractéristiques des terrains constructibles en zone UB.

ZONE ARTISANALE

Le Conseil Municipal décide de passer une convention entre France Télécom et avec le SELEQ 74 en vue de l'équipement de la zone artisanale.

HANGAR INTERCOMMUNAL

Le Maire informe l'assemblée que la commune d'Armoy n'a pas de terrain à proposer pour la construction d'un hangar intercommunal, et demande à la commune du Lyaud de prévoir cette réalisation dans sa future zone artisanale.

Le Conseil Municipal accepte de faire construire le hangar intercommunal dans la zone artisanale, dès que les équipements seront réalisés.

ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil décide de confier l'entretien du réseau d'éclairage public à une entreprise privée.

LIMITES D'AGGLOMÉRATION

Le Maire informe l'assemblée que le Département de la Haute-Savoie a procédé au rebornage de ses routes départementales.

Le Conseil Municipal adopte le dossier présenté par le Département qui redéfinit les limites des agglomérations sur les routes départementales.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2000

Excusés : Gérard PERILLAT - Philippe JACQUET

ALIMENTATION EN EAU POTABLE ROUTE DES DEVANTS

Madame le Maire informe le Conseil que des devis estimatifs ont été demandés à la DDAF

pour la réalisation de travaux d'alimentation en eau potable route des Devants.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide de faire réaliser ces travaux en régie, et approuve le dossier technique correspondant. Le montant estimatif s'élève à la somme de 26 000 euros (soit 170 549 F).

Ces travaux consisteront à supprimer une canalisation vétuste qui passe actuellement à travers des parcelles privées au lieu-dit "Les Derrys". Elle sera remplacée par une conduite d'environ 120 ml sur la Route des Devants (depuis l'habitation de M. Daniel CHARLES-MANGEON jusqu'à l'intersection du Chemin des Chevrys). 11 branchements particuliers seront réalisés. La maîtrise d'œuvre sera confiée à la DDAF.

SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Mme le Maire informe l'assemblée que, suite à la délibération du Comité Syndical du 28 mars 2000 modifiant partiellement les statuts du SIVOM, Monsieur le Sous-Préfet a demandé une rédaction plus précise concernant la répartition financière des communes adhérentes. Afin de tenir compte des observations émises, le Comité Syndical, dans sa délibération du 20/09/2000, précise que la répartition financière concernant la rémunération du travail effectué par les employés sera calculée au prorata du nombre d'heures effectuées sur chaque commune, et répartie de manière équivalente, à 50 % pour la réalisation des travaux présentant un intérêt général pour les communes participantes.

Le Conseil Municipal accepte la modification partielle des statuts proposée par le Comité Syndical du SIVOM Armoy-Le Lyaud.

RECHERCHE EN EAU : CRÊT BOULANGER

Mme le Maire rappelle que la commune du Lyaud a entrepris une campagne de recherche en eau dans le secteur du Crêt Boulanger.

En 1998, la commune du Lyaud avait demandé à la Commune d'Armoy de s'associer à ces recherches dans un souci d'économie vis à vis du coût de mise en conformité des captages existants. Engagée sur d'autres orientations, la

Comptes rendus

commune d'Armoiy n'a pas donné suite. Le site retenu pour le forage de reconnaissance se situant dans le périmètre de protection rapproché du captage de Grésy exploité par la commune d'Armoiy, une autorisation a été demandée à la commune d'Armoiy. Dans sa délibération du 26/06/2000, cette dernière a souhaité être associée à ce projet de recherche. Mme le Maire donne lecture du projet de convention à intervenir entre les communes d'Armoiy et du Lyaud, relative à la réalisation du forage de reconnaissance, et fixant les modalités financières de ces travaux (répartition à part égale pour les deux collectivités). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ladite convention.

INFORMATISATION DU CADASTRE

Mme le Maire propose d'adhérer à la Régie de Gestion des Données Départementales de la Haute-Savoie pour la digitalisation du cadastre.

Elle précise que ce service interviendra dans le cadre du Syndicat du Pays de la Côte et du Redon. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette adhésion.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire remercie vivement les membres de la Commission Sports et Loisirs, ainsi que les nombreux bénévoles qui se sont investis dans les deux courses du week-end des 4 et 5 novembre, à savoir la course des enfants et la course pédestre des Hermones.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2000

Excusé : Philippe JACQUET

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mme le Maire explique au Conseil que la Société FARIZON de Thonon a déposé une demande sollicitant l'autorisation d'exploiter

un bac à traitement de bois sur le territoire de la Commune de Thonon, dont l'enquête publique se déroule du 13 novembre au 15 décembre 2000. En qualité de commune située dans le périmètre d'affichage de cette installation classée, le Conseil Municipal du Lyaud est appelé à émettre un avis sur cette demande. A l'unanimité, le Conseil donne un avis favorable.

REGULARISATION DES PRODUITS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

Mme le Maire donne lecture d'un courrier du Trésorier de Thonon concernant la répartition (Commune/CCAS) du produit des concessions de cimetière que la loi du 21/02/1996 a privé de base légale. Dorénavant, la commune peut et doit donc librement décider des modalités de répartition de ce produit en choisissant de l'attribuer au profit du seul budget communal. A l'unanimité, le Conseil adopte cette solution.

CONVENTION FRANCE TÉLÉCOM : DISSIMULATION DU RÉSEAU ROUTE D'ORCIER

Mme le Maire présente un projet de convention entre France Télécom et la commune concernant la dissimulation du réseau Route d'Orcier (pour la future zone artisanale). A l'unanimité, le Conseil accepte les termes de cette convention.

ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR

Le photocopieur de la mairie, compte-tenu de son ancienneté et du coût des réparations, doit être changé. La proposition de la Société GESTETNER pour un copieur équipé d'un chargeur de document et d'un recto-verso automatique a été retenue pour un prix de 26 800 F H.T.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE D'ARMOY A LA CONSTRUCTION DU CARREFOUR GIRATOIRE DU GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL ARMOY/LE LYAUD

Madame le Maire présente un décompte établi par la Commune d'Armoiy concernant sa participation aux travaux de construction du gira-

Comptes rendus

toire du groupe scolaire, pour un montant de 187 518,96 F.

Bien qu'un différend subsiste entre les deux communes en ce qui concerne les intérêts d'emprunts, le Conseil Municipal du Lyaud accepte ce décompte afin de solder cette affaire avant la prochaine échéance municipale, car cette affaire "traîne" depuis plus de deux ans...

P.O.S. - AFFAIRE DÉTRY/ROCH/DUCHÊNE C/COMMUNE DU LYAUD

Mme le Maire présente au Conseil la notification de jugement du Tribunal Administratif de Grenoble concernant le recours effectué par Messieurs Détry et Roch contre la délibération du 19/7/99 approuvant le P.O.S., M. et Mme DUCHÊNE s'étant désistés le 6/7/2000 suite à la modification n°1 du POS. Ce jugement

rejette la requête de Mrs DÉTRY et ROCH.

PROTECTION DU CHEF-LIEU CONTRE LES CHUTES DE PIERRES

Mme le Maire informe le Conseil que la meilleure offre de prix pour la réalisation des travaux de protection du chef-lieu dépasse de 65 750 F le montant estimé par le service RTM. La subvention accordée par la Région ayant été calculée par rapport au montant estimatif, la réalisation et le financement de ces travaux seront réexaminés.

A L'ISSUE DE LA RÉUNION, Mme le Maire souhaite à l'ensemble des conseillers de bonnes fêtes de fin d'année et les invite au premier conseil du millénaire le 8 janvier 2001.

Noces d'Or au village

Fait rarissime, deux couples «en or» en l'an 2000 !

Arllette et Raymond FILLON

le 2 juillet 2000

Parents de :

- Christine (épouse Charles-Mangeon)

- Roger

Marie-Thérèse et François CHASTEL

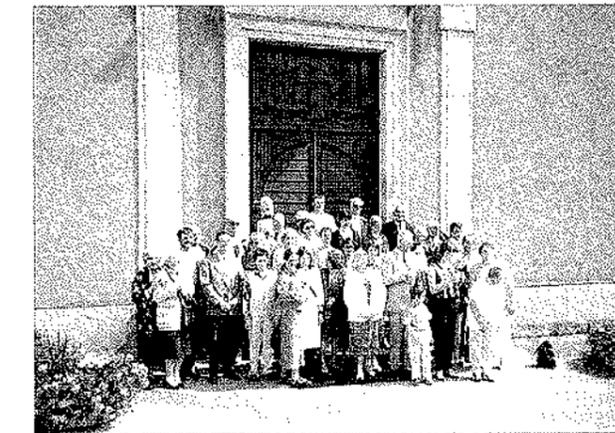
le 23 juillet 2000

Parents de :

- Jean-François

- Dominique

- Patrick

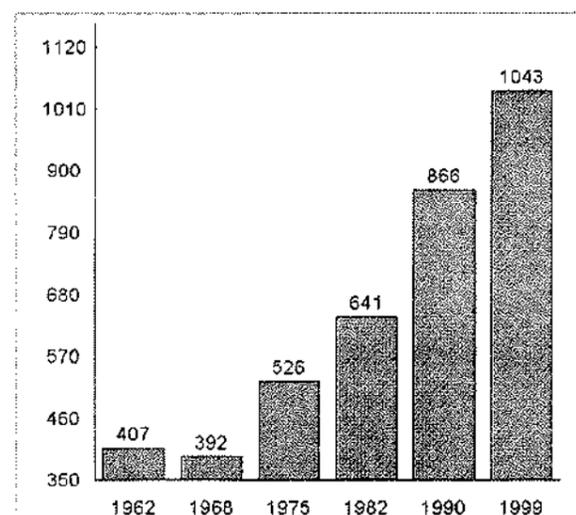


Le recensement de la population

Mars 1999

Au 8 mars 1999, Lyaud compte 1043 habitants (536 hommes et 507 femmes), soit une densité de 114 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 177 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 517 habitants.

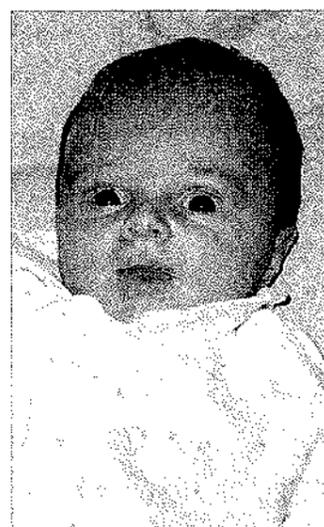
La population depuis 1962



Source INSEE, recensement de la population



Le doyen de la commune :
Gaston Charrière



Le premier bébé de l'an 2000 :
Wendy Coulomb (06/01/2000)

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 111 naissances et 51 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 60 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 117 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	45	74	111
Décès	47	37	51
Solde naturel	-2	37	60
Solde apparent	117	188	117
Variation de la Population	115	225	177

Source INSEE, recensement de la population

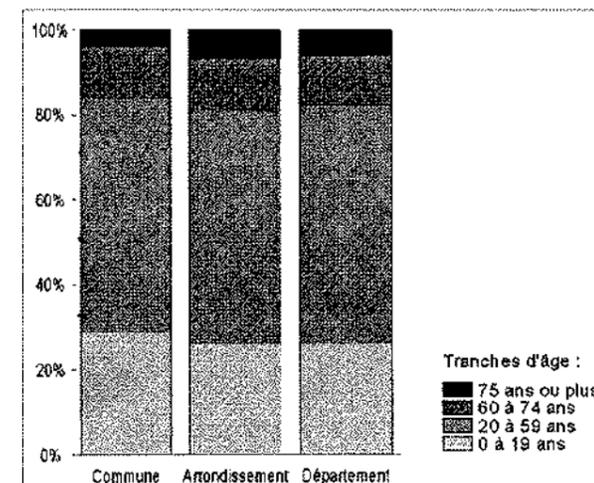
Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

Le recensement de la population

Mars 1999

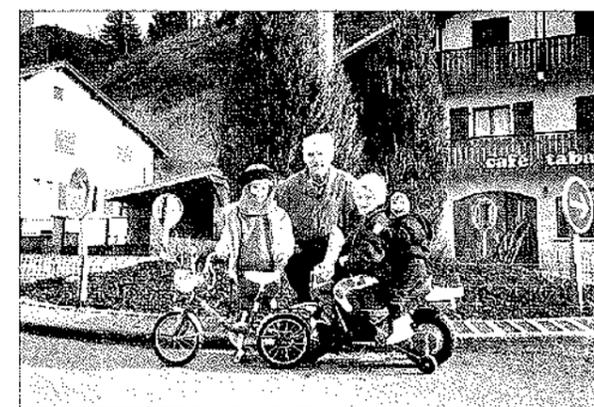
Les jeunes et les seniors



Source INSEE, recensement de la population

Les jeunes sont nombreux dans la commune. Les 300 jeunes de moins de 20 ans représentent 28,8 % de la population alors que cette proportion est de 26,1 % seulement dans le département.

A l'opposé, les 40 personnes qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 3,8 % de la population alors que la proportion est de 6 % dans le département.



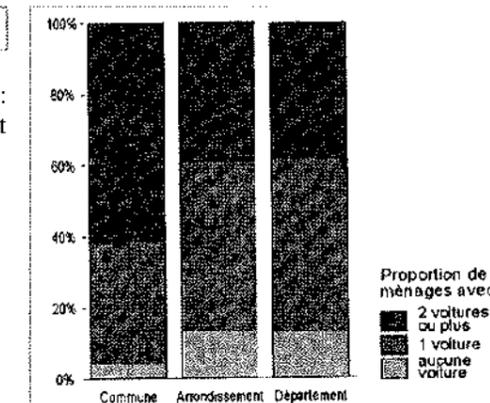
Les seniors : Jean Perret-Jeanneret et ses petits-enfants



Les jeunes à l'école

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 16 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 95,8 %. Dans le département cette proportion est de 86,8 %.



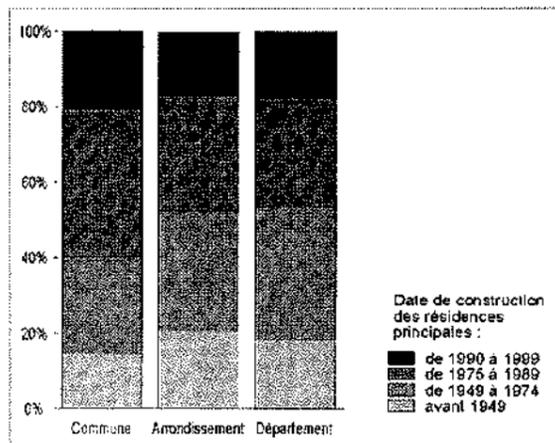
Source INSEE, recensement de la population

Le recensement de la population

Mars 1999

Le neuf et l'ancien

La commune comprend 464 logements : 380 résidences principales et 61 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 23 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est d'ancienneté moyenne : 373 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 80,4%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 80,3% dans l'arrondissement et de 81,4% dans le département.



Source INSEE, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (89,7%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 82,9 % de ménages.



Le neuf



L'ancien

La population active

Parmi les 1043 habitants de la commune, 520 personnes sont actives :

282 hommes et 238 femmes. Au moment du recensement, 20 de ces actifs cherchent un emploi et 499 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 41 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 458 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 444 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 52 606 personnes. Parmi elles, 4 677 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 8,9 %. Dans le département, le taux de chômage est de 8,7 %.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	520	52 606	312 675
hommes	282	28 872	170 647
femmes	238	23 734	142 028
Population active ayant un emploi	499	47 776	284 878
salariés	458	40 745	246 317
non salariés	41	7 031	38 561
Chômeurs	20	4 677	27 082
Taux de chômage (%)	3,8	8,9	8,7

Source INSEE, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées. Ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant	55	378	66
Pourcentage d'actifs travaillant	11,0	75,8	13,2

Source INSEE, recensement de la population

Le repas des Aînés

3 décembre 2000 : début décembre, les fêtes de Noël approchent et la municipalité du Lyaud n'oublie pas les Aînés du village, qui se pressent nombreux dans la Salle Paroissiale. Discours d'accueil de Marie-Paule qui demande de penser aux aînés disparus et d'accueillir les nouveaux qui débutent cette année leur carrière d'aînés souhaitée la plus longue possible. Regret de l'absence des Aînés d'AFN, retenus ailleurs par leur souvenir. Félicitations finales pour l'équipe qui anime

cette fête : Hubert, André, Odile, Claude, Bernadette, Renée, Philippe, Michel et Franck... Chacun s'active et se dévoue pour servir l'excellent repas de la Maison Jacquet. Le Vacqueyras coule en abondance, suivi du café, des papillottes et de l'alcool de poire, avec un joli bonhomme de neige en souvenir. Bernadette nous récite un magnifique poème et l'accordéon de Robert donne à tous des fourmis dans les jambes. Bref, une fête réussie comme d'habitude.



Référendum du 24 septembre 2000

Question posée : Approuvez-vous le projet de la loi constitutionnelle fixant la durée du mandat du Président de la République à 5 ans ?

Le Lyaud

Nombre d'inscrits : 730

Nombre de votants : 276

- oui 171

- non 45

- nuls 60

Nombre de suffrages exprimés : 216

Taux de participation :

Le Lyaud : 37,80 %

Haute-Savoie : 27,82 %

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser à la mairie.

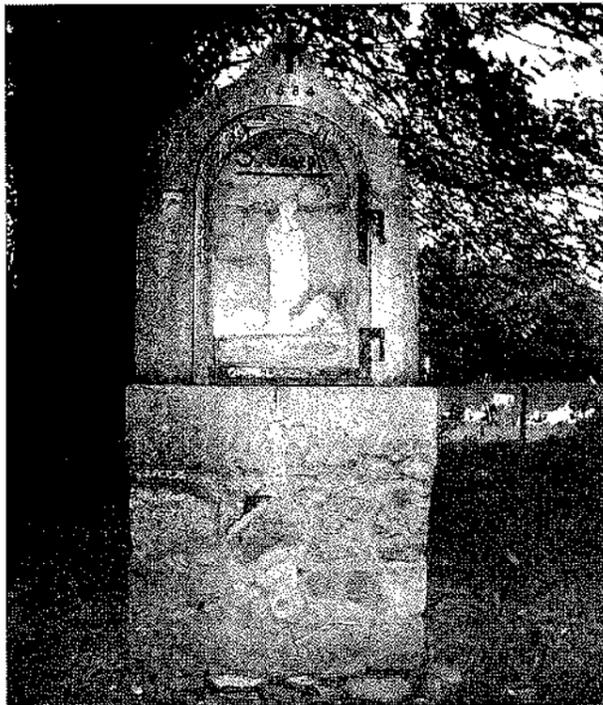
Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (au consulat pour les français résidant à l'étranger). Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela ils doivent se munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité
- livret de famille ou fiche familiale d'état civil des parents
- justificatif de domicile
- éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française.

Une attestation de recensement sera remise au jeune.

Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD), mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que se soit au collège, lycée, lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

Histoire de nos oratoires...



Patrimoine culturel et religieux, ils font partie de notre vie quotidienne. Cinq sont répertoriés sur notre commune.

Aujourd'hui découvrons deux d'entre-eux :

Sur la route d'Orcier, adossé à un majestueux châtaignier, l'oratoire de Trossy (1884) dédié à Saint-Joseph, situé sur une propriété appartenant à des descendants de la famille BORDEAUX, était un lieu de prière et de méditation (photo de gauche).



Sur la route de l'Ermitage (en direction du Plateau de Lonnaz), à la sortie de Le Lyaud, cet oratoire dont la niche est occupée par une Vierge de Lourdes, a été construit pour demander la protection des voyageurs descendant des hautes vallées vers Thonon. J.-M. RANDON fut chanoine de Belley (1828) époque à laquelle a dû être érigé ce monument, rénové en 1969 (photo de droite).

L'Entente Armoy - Le Lyaud

(abdo-fessiers / stretching)

Avec le nouveau millénaire, un deuxième souffle secoue notre association qui voit son effectif grossir chaque semaine :

des jeunes nous rejoignent, des messieurs se décident à venir partager les efforts de leur compagne et toutes les séances s'en trouvent dynamisées.

N'hésitez plus, venez vous assouplir, vous remodeler avec nous.

Le lundi de 8 h 30 à 9 h 30 si vous voulez commencer en douceur !

Le lundi de 20 h à 21 h si vous évitez de vous regarder de profil dans les vitrines des magasins !

Pour mémoire, les cours ont lieu dans l'ancienne salle de classe au dessus de la Mairie du Lyaud.

Bonne et joyeuse année 2001 à tous et peut-être à bientôt ...

Comptes rendus du SIVOM

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 20 SEPTEMBRE 2000 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD.

Tarifs de la Cantine Scolaire 2000/2001
Le Comité Syndical fixe le prix du repas à 26,50 F.

Personnel Intercommunal

Le contrat de Marc SYLVAND se termine à la fin du mois de septembre.

Le Comité Syndical décide de titulariser Madame Véronique DI LUNA au poste d'agent d'entretien à compter du 1^{er} septembre 2000. Madame Laurence FILLON et Denise CHEVALLET ont toutes deux obtenu le CAP Petite Enfance après avoir suivi la formation par l'intermédiaire du GRETA CHABLAIS. Le Comité Syndical décide de les nommer stagiaires à compter du 1^{er} octobre 2000.

Contrat d'Assurance : Collectivité Droit Commun

Les membres du Comité Syndical décident d'adhérer au contrat groupe mis en place par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie à compter du 1^{er} janvier 2001. Le Comité Syndical autorise Madame le Président à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie.

Hangar Intercommunal

La Commune d'Armoy est dans l'impossibilité de mettre à disposition un terrain pour la construction du Hangar Intercommunal. Les membres du Comité Syndical demandent à la commune de Le Lyaud de faire une proposition au SIVOM pour un terrain dans sa zone artisanale.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2000 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD

Étaient présents : Marie-Paule ROGUIER, Thérèse CETTOUR-BARON, Joseph DÉAGE, Patricia DILIN, Jean-Yves MEYNET, Gérard MOUCHE.
Étaient absents : Daniel CHAUSSÉE, Raynald G'STALTER

Madame Thérèse CETTOUR-BARON, désignée par le Comité Syndical, a été nommée secrétaire.

Vote du budget supplémentaire Exercice 2000

Le Comité Syndical examine et approuve le budget supplémentaire 2000 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 316 280,21 F pour la section fonctionnement et à celle de 1 313 787,50 F pour la section investissement.

Convention Foyer Culturel Armoy le Lyaud et le SIVOM

Madame le Président expose que les cours de gymnastique donnés par le Foyer Rural Culturel d'Armoy-Le Lyaud ont repris début octobre ; le Syndicat Intercommunal a, comme l'année précédente, remis à disposition du Foyer Rural la salle de motricité du Groupe Scolaire. Les frais de participation (chauffage, électricité...) sont fixés par les membres du Comité Syndical à 900 F pour l'année.

Hangar intercommunal

Madame le Président précise que la proposition faite par la commune d'Armoy pour la construction du Hangar Intercommunal à la place du four a bien été étudiée. Trois membres du Comité Syndical d'Armoy se sont rendus sur les lieux et ont rapporté que l'emplacement n'était pas approprié (emplacement exigu et accès sur la départementale dangereuse). Cette proposition a donc été rejetée par l'ensemble du Comité Syndical. La commune de Le Lyaud doit faire une proposition au Syndicat Intercommunal Armoy-Le Lyaud pour un terrain situé dans la zone artisanale.

Subvention pour «Enfants en difficultés»

Madame Christine GUILLEMARD intervient

Comptes rendus

au Groupe Scolaire auprès des enfants qui, par leur comportement, rencontrent un problème d'intégration dans leur classe. A l'aide de jeux éducatifs spécialisés, elle essaie de connaître et d'analyser leurs problèmes, de rencontrer leurs parents, de trouver une solution pour que l'enfant s'intègre au mieux à ses camarades de classe. Pour mener à bien sa tâche, elle sollicite les communes pour percevoir une subvention afin de s'équiper en matériel adéquat. Le Comité Syndical décide de lui allouer une subvention de 1000 F. pour l'année scolaire 2000/2001.

Questions diverses

Horaires du Secrétariat du SIVOM

A compter du 4 décembre 2000, les horaires d'ouverture du Secrétariat du Syndicat Intercommunal Armoys-Le Lyaud sont les suivants :

- Lundi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 8 h à 12 h

Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY
M. Claude ROQUIER
434, route des Devants - Tél. 04 50 73 94 89

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE
M. Michel MIGLIASSO
393, route des Devants

CONSEIL PAROISSIAL
POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
M. André CORNIER
520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

TENNIS-CLUB DU LYAUD
M. LE CORRE Thierry
50, chemin des Trois Partieux - Tél. 06 12 27 77 99

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Mme CAMBUZAT Catherine
168, route du Stade - Armoys - Tél. 04 50 70 52 57

BATTERIE-FANFARE «L'ECHO DU HAUT-CHABLAIS»
M. BASTARD Jean-Michel
43, route des Cathelins - Tél. 04 50 73 92 14

Nous rappelons qu'une permanence a lieu chaque lundi de 8 h à 9 h 30 pour la vente de tickets de cantine.

Ecolobus

Une proposition a été faite par le Club des Jeunes Amis des Animaux et de la Nature à ARTHAZ. Cette association d'éducation à l'environnement intervient dans les établissements scolaires pour sensibiliser les enfants à la connaissance et à la sauvegarde des milieux naturels et humains. Pour l'année scolaire 2000/2001, le Comité Syndical n'a pas retenu le projet d'information formulé par le Club J.A.A.N.

Achat de tables

Les enseignantes réclament des tables supplémentaires pour le groupe scolaire intercommunal. Le Comité Syndical commandera quelques tables et par la même occasion équipera la salle des maîtres.

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE
Mme Odette LEREBOUTET
512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

CLUB «RENCONTRE»
Mme INGLIN Renée
201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11
Mme Yvette FILLON
125, route des Cruets - Tél. 04 50 73 95 25

GOUTTE DE VIE
M. LUGRIN Jean
476, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 06

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER
M. FAVRE-VICTOIRE Daniel
222, chemin des Rierêts - Tél. 04 50 73 97 83

ASSOCIATION SPORTS-LOISIRS
M. DUBOULOZ Hubert
182, Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD
Mme CETTOUR-BARON Thérèse
2666 F Les Passieux - Tél. 04 50 73 95 22

Les écoles

Tout au long de l'année scolaire, diverses activités ont été proposées aux enfants telles que :

- visite des expositions à Martigny,
- spectacle de Noël pour les petits,
- journées de ski de fond,
- séances de piscine,
- séances de voile pour les CM2.

Ces actions n'auraient pas pu avoir lieu sans l'énergie du Comité et la participation des parents, des grands-parents et de l'ensemble de la population de nos villages que nous tenons à remercier.

L'ensemble des maîtresses de primaire et de maternelle ne manquent pas de projet pour cette année scolaire :

- sorties Musées à Genève,
- piscine,
- ski de fond,
- voile.

Pour honorer au maximum leurs souhaits, diverses manifestations auront lieu, ou se sont déjà déroulées. Le loto de novembre a bien été suivi et la vente des calendriers, qui vient de s'achever a été un succès.

Pour le futur :

- concours de belote le 20 janvier 2001,
- repas dansant le 24 mars 2001,
- vente des fleurs le 12 mai 2001.

Nous comptons sur vous lors de ces manifestations.

L'ensemble du Comité présente à tous ses meilleurs vœux pour 2001. Le Comité.



Les tous petits (petite section de maternelle)



Les plus grands (CM 2)

Pour l'année 2000-2001, le nouveau Comité se compose ainsi :

Catherine CAMBUZAT, Présidente,
Sébastien LALLET, Vice-Président,
Kathy CORNIER, Trésorière,
Françoise GIPPA, Secrétaire
et de :
Gisèle BAUD, Marie-Chantal BEL, Céline BERLY, Corinne COUEDEL, Thierry CÔTE, Anne DEGENEVE, Odile FAVRE-VICTOIRE, Claudine JORDAN, Ludovic MASSÉ, Christelle MOTOT, Sandrine NEPLAZ, Sylvie PIQUET, Claude RICHARD.

Gouttes de Vie

Association des donneurs de sang bénévoles • Le Lyaud - Armoay

L'heure est grave : les dons de sang sont en baisse sur tout le territoire national.

Le manque de poches dans notre région s'est fait sentir en septembre, période toujours difficile, du fait du nombre accru d'accidents cet été, d'un suivi moins soutenu des donneurs gênés certainement par la semaine de rupture d'essence à la pompe, et de l'aide ponctuelle accordée aux régions du sud (Marseille, Côte d'Azur...).

Il est important de souligner que le milieu rural reste un lieu de collecte privilégié, où l'on ressent vraiment un réel esprit de solidarité. Nous en sommes fiers et nous souhaitons garder ce statut particulier longtemps encore. Alors, nous faisons encore et toujours appel à chacun de vous.

Pour donner son sang, rien de plus simple : être âgé au minimum de 18 ans et avoir moins de 66 ans (il ne peut y avoir de premier don après 60 ans). Afin d'assurer une sécurité maximale aussi bien vis-à-vis du donneur que du receveur, un entretien confidentiel avec un médecin, accompagné d'une prise de tension artérielle est effectué avant chaque don. Les analyses obligatoires sont réalisées sur chaque prélèvement.

Certes, la vigilance s'est accrue depuis l'apparition de maladies transmissibles par le sang (hépatites, sida...) expliquant peut-être la chute du nombre de donneurs.

Cependant, à compter du 1^{er} janvier 2001, tous les donneurs jusqu'à présent écartés pourront à nouveau donner leur sang. Il servira à la recherche et à la fabrication de réactifs de laboratoires.

Dans notre société où majorité rime avec études supérieures, loin de notre petit village chablaisien, force est de constater que les jeunes ne se bousculent pas au camion... Merci à ceux qui ont fait le premier pas avec, pour certain(es) une réelle appréhension. Nous souhaitons les revoir l'an prochain, pourquoi pas accompagnés !



Merci également aux fidèles dont la place à la table du casse-croûte est réservée d'une collecte sur l'autre. Mais aujourd'hui, nous voudrions vous toucher VOUS !

VOUS qui ne vous êtes jamais posé la question : pourquoi est-ce que je ne donne pas mon sang ? Qu'est ce qui m'en empêche ?

VOUS qui pensez que, puisque votre voisin est donneur, un par quartier ça suffit !

VOUS qui avez envie mais qui remettez toujours à plus tard, pensant être plus disponible à la prochaine collecte.

VOUS qui avez été exclus et qui tempêtez contre les docteurs responsables de votre mise à l'écart : pourquoi ne pas parrainer un ami, un jeune, un voisin, qui sera votre relais dans cette course pour la vie ?

VOUS que le sujet indiffère mais qui avez pris le temps de lire ces quelques lignes.

VOUS qui aurez peut-être demain besoin d'une transfusion... si on vous disait qu'il n'y a plus de sang disponible ?

Malgré tous les progrès de la science et de la médecine, aucun produit de substitution ne peut remplacer le sang.

En ce début de troisième millénaire, tout le Comité de Gouttes de Vie vous présente ses meilleurs vœux pour une année qui sera, nul n'en doute, riche en dons et en générosité.

Notez dès à présent les dates des collectes 2001... pourquoi pas sur le calendrier des Parents d'Elèves :

- mercredi 31 janvier 2001
- mercredi 2 mai 2001
- mercredi 1^{er} août 2001
- mercredi 31 octobre 2001

à la salle de musique du Lyaud de 18 h à 20 h.
D'avance merci au nom de tout ceux qui comptent sur vous.

Le Comité



Tennis-Club



STAGE Initiation et découverte
Juillet 2000

Date à retenir : 24 Juin / STIL 2001
1^{ère} semaine de Juillet
Stage CM avec Karen

Adhésion au Club :
adulte : 230 F - jeunes : 100 F

Renseignements : 06 12 27 77 99

Jouez jeunesse...

Tout était réuni pour la réussite de la mise en service de la plate-forme omnisports en prolongement du stade de football.

Un soleil éclatant, des personnalités, une foule attentive, de la jeunesse sportive encadrée par leurs dirigeants.

Complexe pour sport collectif en association, mais également aire de jeux pour détente individuelle ouvert à tous.

Rémy MERMET pour le hand et le volley, Thierry LE CORRE pour le tennis, Daniel FAVRE-VICTOIRE pour le foot et Michel COULON pour le basket firent découvrir leur sport favori avec des démonstrations par de jeunes licenciés.

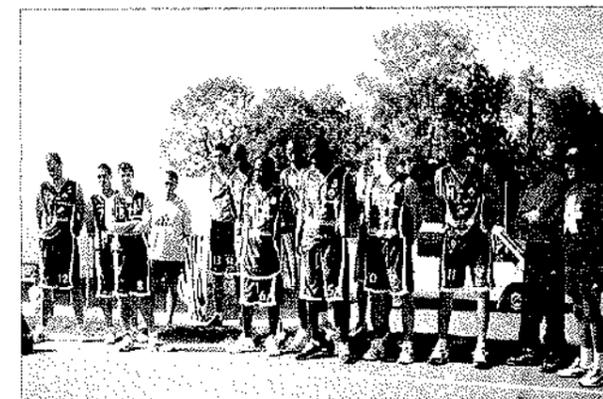
Un grand moment d'émotion et de plaisir avec la visite surprise et très appréciée des basket-

teurs pros de l'ASVEL VILLEURBANNE en stage à Thonon.

Grande disponibilité de leur entraîneur Eric BEUGNOT entouré de son équipe technique qui présentèrent en tenue, les joueurs au public sous les yeux émerveillés des jeunes basketteurs chablaisiens avant de prendre une photo de groupe suivi de la séance de dédicaces.

Bel exemple de gentillesse, d'humilité de la part d'une grande équipe européenne qui termina son passage au Lyaud par une démonstration de tirs au panier sous les applaudissements des spectateurs.

Encore une belle journée d'amitié, de convivialité mettant en valeur le bénévolat, force du village, confirmant les manifestations de l'été.



Course Pédestre des Hermones



Pour sa 17^e édition, la course pédestre des Hermones, organisée par la commission Sports et Loisirs de Le Lyaud a une nouvelle fois tenue toute ses promesses.

Cette course se déroulait sur deux jours, le samedi étant réservé aux jeunes. Le dimanche, 180 participants s'élancèrent à 9 h 30, pour un parcours de 12 kilomètres, par les chemins de traverse au milieu des bois, n'ayant qu'un rapide ravitaillement à Reyvroz, avant de redescendre sur le Lyaud. Comme toujours, chacun a donné le meilleur de lui-même, établissant des chronos de bonne valeur.

Les nombreux bénévoles qui participent à l'organisation, sous la présidence de Hubert DUBOULOZ se sont distingués par leur sérieux et leur bonne humeur tout au long de la matinée.

Après un petit mot du maire de Le Lyaud, remerciant les participants et les organisateurs,

ceux-ci procédèrent à la remise des prix, suivie d'une collation toujours très appréciée.

Classement des trois premiers toutes catégories :

- Hommes : VERADAS Arthur
MOUDRY Philippe
CHALLANDE Daniel
- Femmes : PEILLEX Nathalie
ALBERTONE Marie
JACQUET Dorothee

Un petit coup de chapeau à Joseph MEYNET qui se classe 50^e sur 180 participants, une performance pour ce vétéran né en 1935.

Pour remercier l'ensemble des signaleurs, ainsi que tous les bénévoles, la commission Sports et Loisirs a organisé un buffet froid, où tout le monde, dans une ambiance sympathique, a pu se retrouver pour le verre de l'amitié.



Entente Le Lyaud - Armoy - Orcier de Football (section jeunes)

Que de satisfaction en cette fin d'année 2000 ! Plus de 150 licenciés, des résultats toujours en progression, des équipes qui jouent de plus en plus à haut niveau... est-il possible de faire mieux ?

Oui, sans doute, mais comment ?

En étoffant encore notre équipe d'encadrement, en étant attrayants pour ceux qui hésitent à nous rejoindre, en aidant certains qui partent à la dérive à se stabiliser dans le sport, en utilisant mieux cette magnifique plateforme sportive que la commune a réalisée, en attirant plus de spectateurs au stade, en faisant



comprendre à tous que c'est par le sport et les loisirs que l'on oublie le stress de vie de tous les jours.

Comme quoi, il ne faut pas uniquement se réjouir du travail accompli, mais retrousser ses manches et faire encore plus pour notre jeunesse qui devient de plus en plus oisive et qui a vraiment besoin qu'on l'aide à rester sur les rails de la vie saine.



Et c'est ensemble que nous réussissons. Alors, venez nous rejoindre, soit pour jouer, soit pour aider à l'encadrement. Pas besoin de grands diplômes, il y a tant de petites choses à faire pour nos jeunes.

Un appel tout particulier est lancé aux garçons et filles nés en 1991 et 1992 ainsi qu'aux garçons nés en 1985 et 1986, deux catégories dans lesquelles nous sommes justes en effectif. N'oubliez pas qu'un club de sport est l'unique endroit où tout le monde est au même niveau. Plus de différence sociale, politique ou religieuse !

Alors, mobilisons nous et faisons que ce nouveau millénaire qui commence soit source de joie et de plaisir pour tous, en oubliant rancœurs et querelles.

Que la terre et notre vie soient comme un ballon de football : qu'elles tournent rond !

Bonne année 2001 à tous, joie, bonheur et le plus important, la santé pour chacun de vous.

D. FAVRE VICTOIRE

Tout foot !

Nouveau millénaire, nouvel équipement pour les seniors de l'A.S. Le Lyaud-Armoys grâce au mécénat de deux entreprises locales que nous remercions vivement. Les Etablissements G. DUBOULOZ par l'intermédiaire de Jean-François, Christiane, Odile et ARMOY GARAGE représenté par François et Pierre GHIO. C'est également l'occasion de dire merci à tout ceux qui nous soutiennent, la Municipalité lors de la soirée repas, la fête de l'été, le tournoi des jeunes et les spectateurs tout au long de l'année.

Sous l'impulsion de l'entraîneur Jean Pierre FROSSARD des soirées conviviales entre joueurs et dirigeants s'organisent (la chasse grâce au gibier tué par Christophe FROSSARD, les pâtes avec Félice LASORSA, sans oublier la soirée à Lausanne pour la Coupe d'Europe Nantes-Lausanne avec une organisation parfaite du «canari» local Bruno COUEDEL assisté de Thierry CÔTE pour l'inten-

dance, Daniel FAVRE VICTOIRE pour la boisson et Michel FOUCAULT pour le vin chaud)...

Organisation spontanée, regroupant toutes les catégories de joueurs et dirigeants mais victime de son succès devant refuser du monde par manque de place dans le car. Belle soirée sportive et d'amitié dans une grosse ambiance.

La trêve est là, nos deux équipes occupent le haut du tableau du championnat dans leur poule.

L'intégration des espoirs se poursuit, la mutation s'opère avec l'apport massif de jeunes et les juniors sont prêts à prendre la suite, la relève se met en place encadrée par les anciens, au combien, précieux dans les rudes campagnes de la Vallée d'Arve. La saison 2000-2001 devrait être une saison de transition mais certainement une saison pleine d'espoir, et rendez-vous en Mars autour des terrains de foot.

Le Président : C. ROQUIER



Les vétérans se portent bien !

Bien que les résultats tardent à venir en cette première partie de saison, les vétérans de l'A.S. Le Lyaud-Armoys vont bien. Pour cette troisième saison d'existence, nous

constatons qu'un noyau d'irréductibles s'est créé, que l'équipe se structure et que les responsabilités se partagent. On n'a donc plus de soucis à se faire pour la pérennité de cette équipe. Le petit «plus» en cette période de cadeaux, c'est l'arrivée de survêtements pour toute l'équipe avec l'aide de notre sponsor des premiers jours, Gérard MOUCHÉ que nous remercions au passage.

Nous profitons de cette page pour souhaiter une bonne année à tous nos concitoyens, ainsi qu'une santé de vétérans.

Nous voulons aussi remercier la municipalité qui continue à nous laisser à disposition la salle dite «des vétérans», sans laquelle nous ne pourrions pas fonctionner.

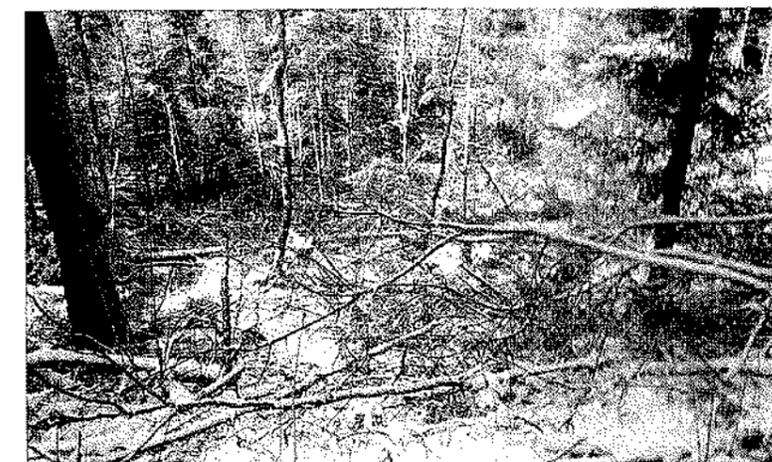
Bonne année à tous !



Retour sur les tempêtes

Il y a un an, les 26 et 28 décembre 1999, les tempêtes baptisées «Lothar» et «Martin» ont fait d'importants ravages, notamment sur le territoire de notre commune, et particulièrement sur la forêt communale où 10000 m³ de bois ont été endommagés.

Voici deux photographies significatives de ce fléau, prises peu de temps après le passage de ces tempêtes.



La Chasse

Malgré la tempête qui a entraîné d'importants dégâts sur le territoire boisé du Lyaud, il semblerait que les différentes espèces animales qui y vivent n'aient pas été trop perturbées au niveau de la reproduction, en effet, nous avons pu constater une augmentation du cheptel cerf, ce qui a eu pour effet de causer quelques dégâts au niveau des cultures, des arbres fruitiers et des jeunes sapinières. Ces différents problèmes de dégâts vont être soumis à l'étude pour essayer d'y pallier pour les années à venir, en trouvant des solutions respectueuses pour l'environnement et pour les populations de cervidés. Le cheptel chevreuil a, quant à lui, subi une légère hausse, et nous avons pu constater une croissance sensible de la population de sanglier de passage sur notre commune.

A signaler que le parc de pré-lâchage des lièvres a été à nouveau alimenté afin de continuer le repeuplement qui a l'air assez efficace sur la commune, cette chasse

étant fermée depuis quelques années.

A noter une date importante, celle de la journée nettoyage qui aura lieu le 5 mai 2001.

Nous comptons sur la participation de nombreuses personnes, chasseurs ou utilisateurs des sentiers pour leurs différentes activités sportives, tout au long de l'année. Le midi, un casse-croûte vous sera offert.

En cette nouvelle année les membres du bureau du comité ainsi que tous les chasseurs de l'ACCA du Lyaud vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2001.

Membres du Comité :

Président : MIGLIASSO Michel,

Vice-Président : FROSSARD Gilbert,

Trésorier : SENNEVAT Robert,

Secrétaire : DUBOULOZ Florent.

Etat civil (2^e semestre 2000)

Naissances :

11 juillet BAUSSAND Léo
 29 juillet DÉTRAZ Amadis, François, Baptiste
 19 septembre GIL Rémi
 9 novembre MINARD Sindy, Sylvie, Nadia, Lucette
 16 novembre VOISIN Sixtine, Marie
 22 novembre CHARLES-MANGEON Joris, Jean-François
 23 novembre BEL Anthony, Denis
 30 novembre SAILLET Mélodie

Mariages :

29 juillet Cécile Marie Ghislaine DU CHAYLARD et Pierre Antoine FLORY
 1^{er} août Lydie Sylvie Patricia SERGENT et Eric Pierre Charles RINGOT
 16 septembre Christine GAUCHERAND et Jean-Michel Robert Etienne JACQUET

Souvenirs...



Famille BORDEAUX
 (photographie du 18 septembre 1926)

Rangée supérieure (de gauche à droite) :

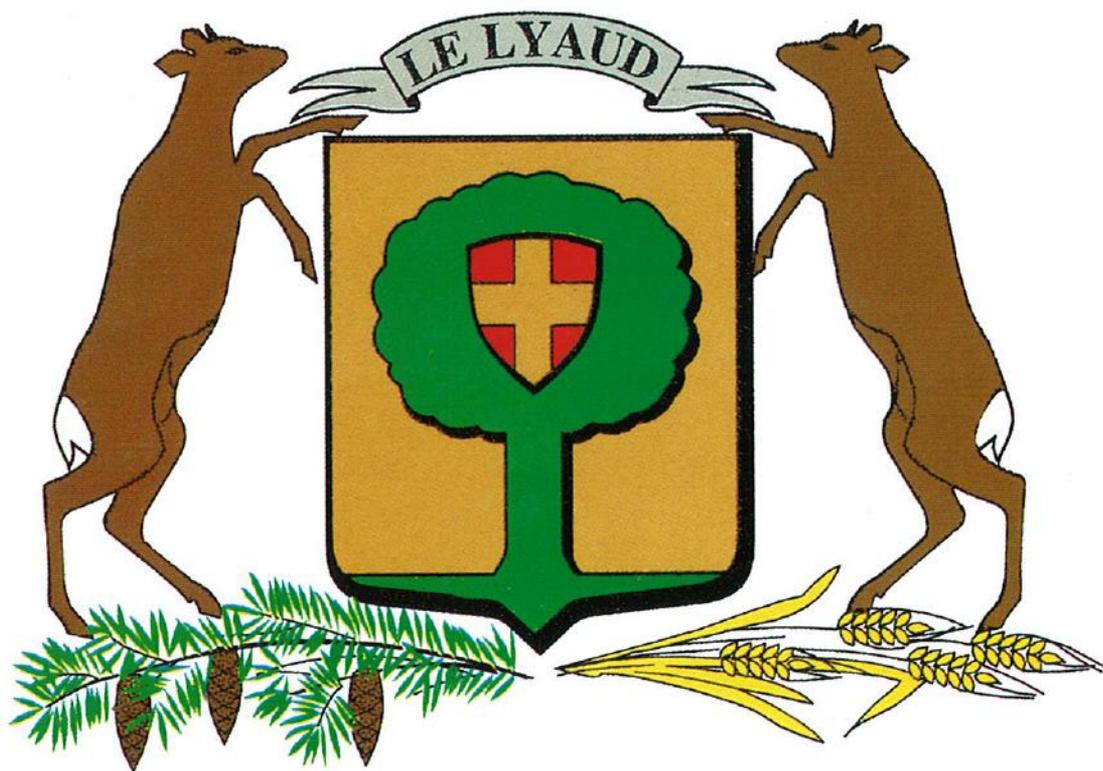
Marie-Louise, épouse Jules BORDEAUX, Albert BORDEAUX, fils de Paul, Chantal, fille d'Henry BORDEAUX, Marguerite, fille de Paul BORDEAUX, Marie, fille de Paul BORDEAUX, Elisabeth, épouse Paul RAMAIN, Léon, fils de Louis BORDEAUX, Général Paul BORDEAUX, Henri-Charles, fils d'Albert BORDEAUX, Jacques, fils de Jules BORDEAUX, Henry BORDEAUX, François DUCHESNE, époux Lucienne RAMAIN, André, fils de Louis BORDEAUX, Jules BORDEAUX, Irénée GIGNOUX, Paul RAMAIN, Georges RAMAIN, époux Marie BORDEAUX, Cécile, épouse Louis BORDEAUX.

Deuxième rangée (de gauche à droite) :

Marie BORDEAUX, épouse Georges RAMAIN, Thérèse GIGNOUX, Abbé CAUL-FUTY, curé du Lyaud, Marie-Paule GIGNOUX, épouse Paul BORDEAUX, Marthe BORDEAUX, épouse Louis PONET, Paule, fille d'Henry BORDEAUX, Augusta, épouse Albert BORDEAUX, Albert BORDEAUX, Louis PONET, époux Marthe BORDEAUX.

Agenda des manifestations 2001

Date	Activité	Organisateur	Lieu
20/01	Concours de belote	Association Parents d'Elèves	S. Paroissiale - Le Lyaud
4/02	Vogue	Association Sports et Loisirs	Ch. Dunant - Le Lyaud
2-3-4-5/02	Vogue	Conseil Paroissial	S. Paroissiale - Le Lyaud
27/02	Carnaval des enfants	Comité des Fêtes d'Armoy	Salle des Fêtes - Armoy
24/03	Repas dansant	Association Parents d'Elèves	Salle des Fêtes - Armoy
21 et 28/04	Théâtre	Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud	Salle des Fêtes - Armoy
5/05	Matinée nettoyage avec repas de midi	Sté de Chasse et toutes les associations	Territoire Le Lyaud
12/05	Vente de fleurs	Association des Parents d'Elèves	Préau Groupe scolaire
2-3-4/06	Tournoi de Pentecôte	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier Football	Stade Dubouloz/Le Lyaud
23/6	Repas de fin d'année	Association des Parents d'Elèves	Chapiteau - Mairie Armoy
24/06	STILL 2001	Tennis Club du Lyaud	Stade Dubouloz/Le Lyaud
30/06	Promenade des Aînés du village	Commission des Aînés du Village	A déterminer
1/07	Fête au Village	Comité des Fêtes d'Armoy	Salle des Fêtes - Armoy
2-6/07	Stage de tennis	Tennis Club Le Lyaud	Stade Dubouloz/Le Lyaud
13/07	Bal gratuit	Commission Sports et Loisirs	Chp Dunant - Le Lyaud
14/07	Bal gratuit	Comité des Fêtes d'Armoy	Salle des Fêtes - Armoy
28/07	Loto	A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Chp Dunant - Le Lyaud
29/07	Fête de l'Été	A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Chp Dunant - Le Lyaud
2/09	Pique-nique	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier Football	Stade des Pins - Armoy
16/09	Fête du Temps : La Renaissance	Luce Fillon	Chp Dunant - Le Lyaud
13/10	Repas dansant	A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Salle des Fêtes - Armoy
3/11	Ronde des jeunes	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
4/11	Course pédestre des Hermones	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
10-11/11	Exposition Artisanale	Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud	Salle des Fêtes - Armoy
17/11	Loto	Association des Parents d'Elèves	Salle des Fêtes - Armoy
2/12	Repas des Aînés du Village	Commission des Aînés du village	S. Paroissiale - Le Lyaud
31/12	Soirée Privée de la St-Sylvestre	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier Football	Salle des Fêtes - Armoy



*Blason : «D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or»
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.*